



Résultats de l'enquête sur les conditions de travail

Octobre 2015

**Merci pour votre participation !
Bonne lecture !**

1° Les taux de participation¹ :

- 585 magistrats ont répondu à l'enquête. Sur 1 135 magistrats² en activité, le ratio de participation est de 51,54 %.

Ce taux de participation est particulièrement important et permet de restituer une photographie précise des conditions de travail des magistrats administratifs en 2015 ainsi que de la perception qu'ils ont de leurs charge et conditions de travail.

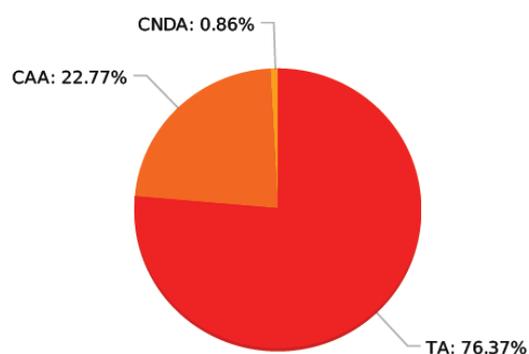
Juridiction

Nombre de participants : 584

446 (76.4%): TA

133 (22.8%): CAA

5 (0.9%): CNDA



-
- 71 % des répondants travaillent dans des juridictions de plus de 5 chambres.

¹ Pour comprendre les variations du nombre de réponses par question, il faut savoir qu'il n'était pas obligatoire de répondre à une question pour répondre à la suivante.

² Chiffres DRH au 1^{er} octobre : TA 835 ; CAA 286 ; CNDA 14.

Grade

Nombre de participants : 580

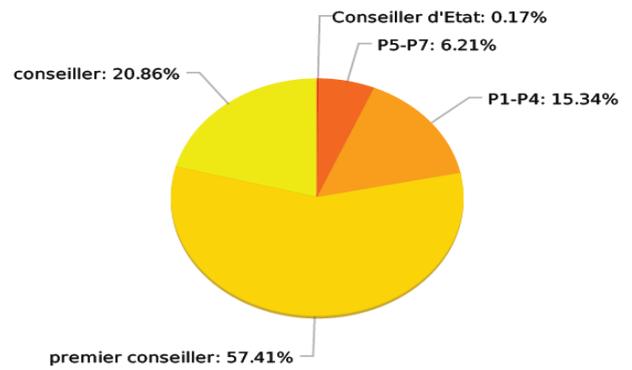
1 (0.2%): Conseiller d'Etat

36 (6.2%): P5-P7

89 (15.3%): P1-P4

333 (57.4%): premier
conseiller

121 (20.9%): conseiller



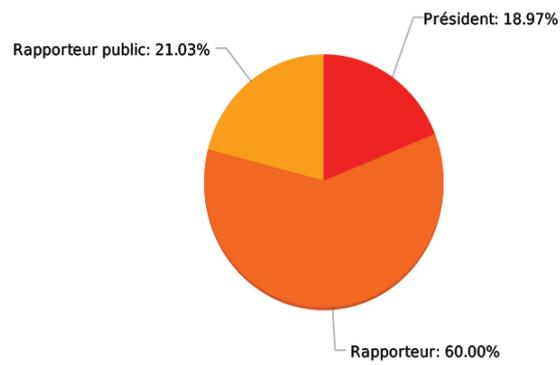
4. Fonction *

Nombre de participants : 585

111 (19.0%): Président

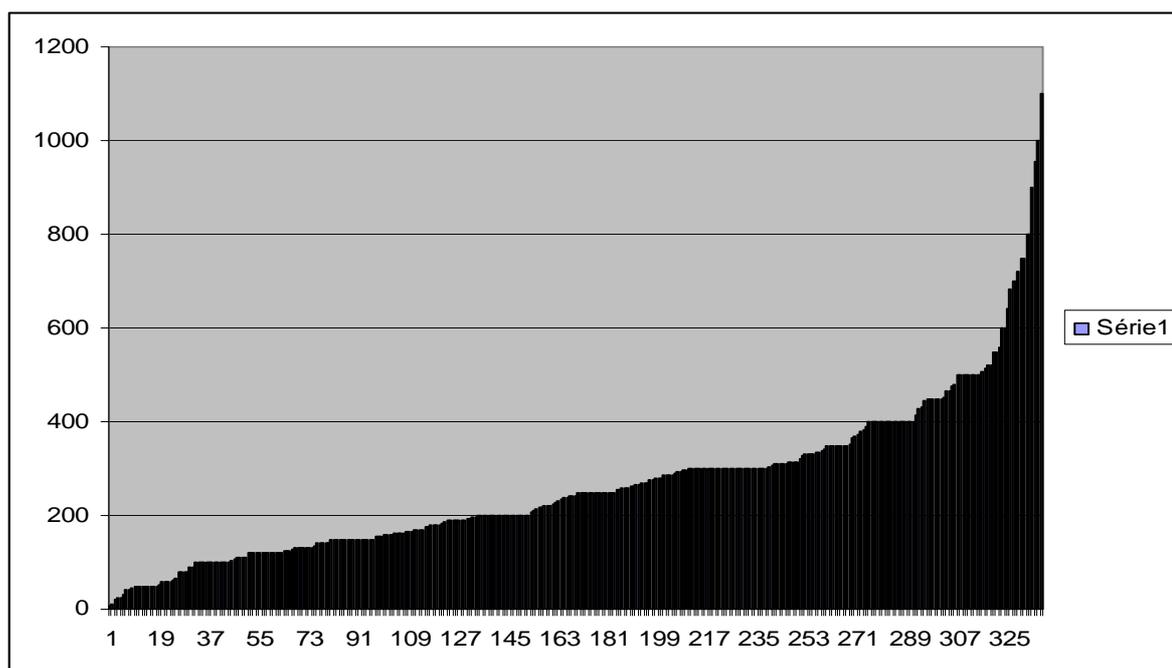
351 (60.0%): Rapporteur

123 (21.0%): Rapporteur
public



2° la description de la charge de travail par les chiffres :

- Le nombre de dossier en stock par magistrat est très variable. La « moyenne » est de 236 dossiers par magistrat. Cependant, cette moyenne ne reflète pas la très grande variabilité de cette donnée.



Sur 337 répondants : 151 magistrats ont 200 dossiers ou moins en stock
140 magistrats ont entre 200 et 400 dossiers en stock
46 magistrats ont plus de 400 dossiers en stock

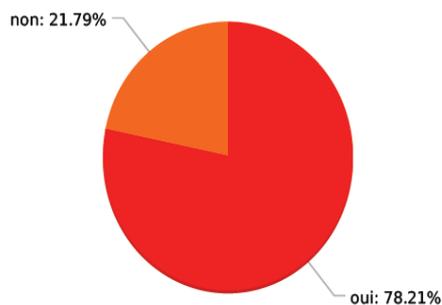
➤ La norme

1.3. Êtes-vous soumis(e) à une norme quantitative ?

Nombre de participants : 459

359 (78.2%): oui

100 (21.8%): non



1.4. Si oui, de combien (en valeur absolue) par rôle ?

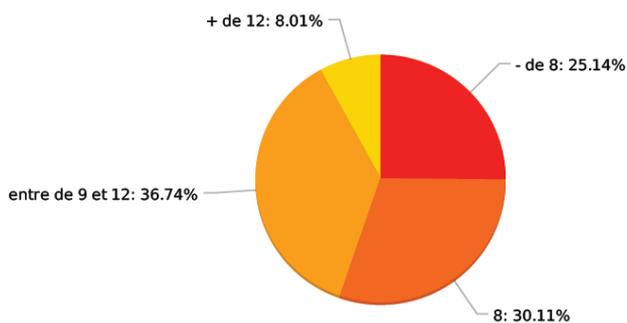
Nombre de participants : 362

91 (25.1%): - de 8

109 (30.1%): 8

133 (36.7%): entre de 9 et 12

29 (8.0%): + de 12

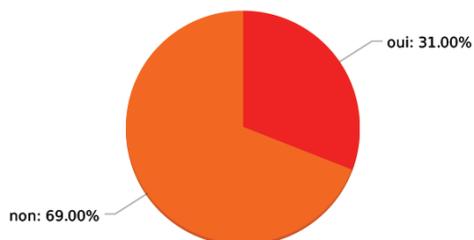


1.5. La complexité des dossiers est-elle prise en compte pour le calcul de votre norme ?

Nombre de participants : 400

124 (31.0%): oui

276 (69.0%): non

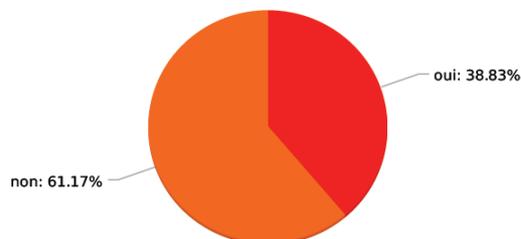


1.7 Êtes-vous juge unique hors « OQTF sans délai » (R. 222-13 CJA, DALO etc,) ?

Nombre de participants : 479

186 (38.8%): oui

293 (61.2%): non

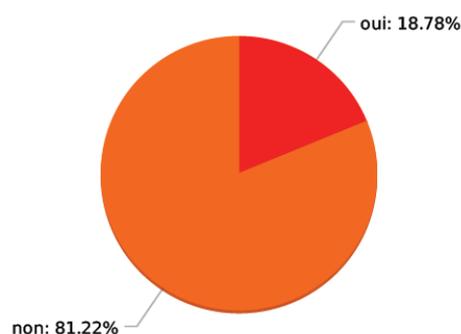


1.9. La complexité des dossiers est-elle prise en compte pour le calcul de votre norme ?

Nombre de participants : 245

46 (18.8%): oui

199 (81.2%): non



➤ La difficulté des dossiers est-elle prise en compte ?

Cette question a été posée pour les dossiers collégiaux ainsi que pour les dossiers de juge unique. Un champ libre était laissé aux participants pour préciser les modalités de décompte des dossiers.

Des filtres par type de juridiction ont été mis en place pour affiner les résultats

En TA :

- Même au sein de TA à même nombre de chambres, la comptabilisation des dossiers varie d'une situation à l'autre, avec des différences notables.
- En général, les dossiers d'étrangers sont comptabilisés pour 0,5 ou 0,75 dossier.
- En tendance, la norme est soit de 8, soit de 9 dossiers par audience (sur une base de 20 audiences annuelles) avec des exceptions à la hausse et à la baisse

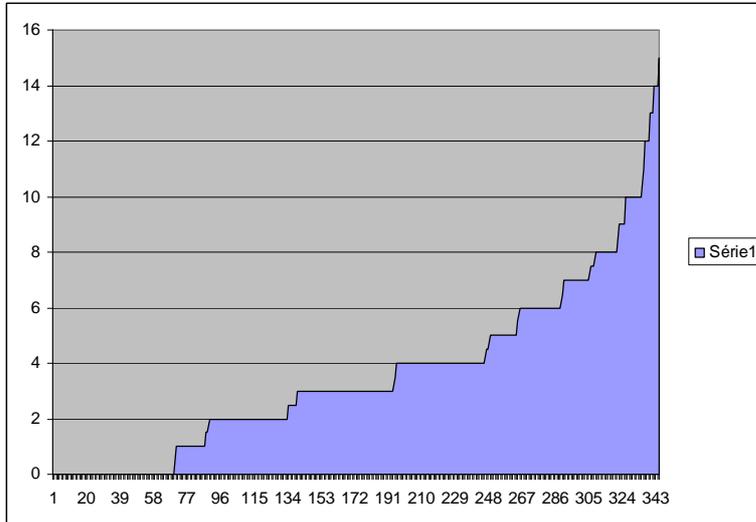
En CAA :

- La situation est moins hétérogène qu'en TA.
- La norme est majoritairement située dans une fourchette de 5,5 à 7. Avec des exceptions à 12 numéros.

- Les dossiers d'étrangers peuvent également dans certaines Cours être comptabilisés pour 0.5 dossiers.

➤ Les permanences.

Sur 345 réponses, la moyenne est de 3.58 permanences par an.



70 magistrats n'assurent aucune permanence. 175 magistrats entre 1 et 4. 75 entre 4 et 8. 23 en assurent au moins 8.

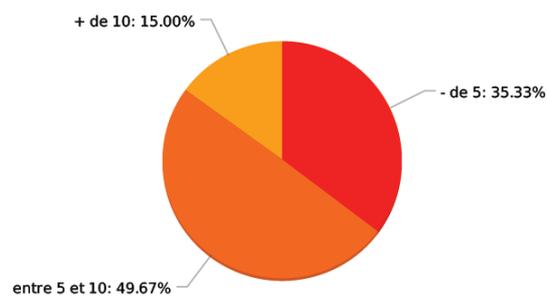
1.12. Dans le cadre de vos permanences « OQTF sans délai », combien traitez-vous d'affaires par permanence, en moyenne ?

Nombre de participants : 300

106 (35.3%): - de 5

149 (49.7%): entre 5 et 10

45 (15.0%): + de 10

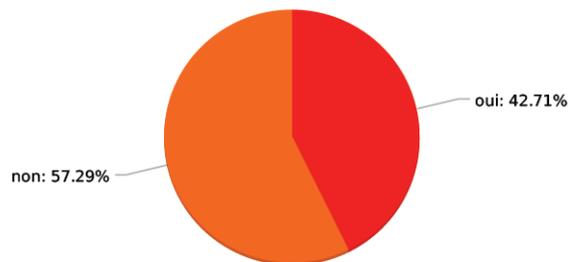


1.13. Procédez-vous à des défalcatons sur votre audience collégiale lorsque vous êtes de permanence « OQTF sans délai » ?

Nombre de participants : 288

123 (42.7%): oui

165 (57.3%): non



1.16 Combien de jours par an consacrez-vous aux activités extracontentieuses (commissions administratives, jury, fonctionnement de la juridiction etc.) ?

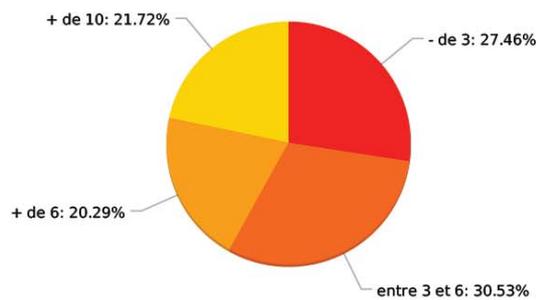
Nombre de participants : 488

134 (27.5%): - de 3

149 (30.5%): entre 3 et 6

99 (20.3%): + de 6

106 (21.7%): + de 10

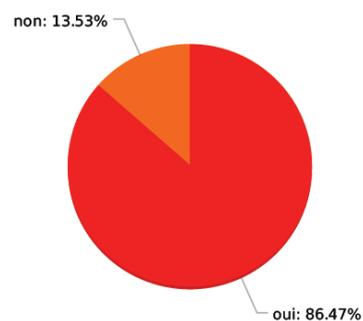


1.17. Lors de votre 1ère prise de fonctions, la mi-norme a-t-elle été respectée ?

Nombre de participants : 451

390 (86.5%): oui

61 (13.5%): non

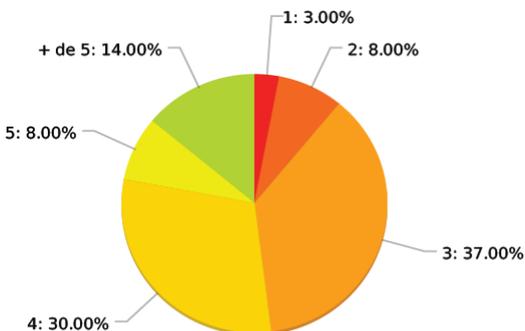


➤ **Focus sur les présidents**

1.22. Si vous êtes président, combien de magistrats encadrez-vous ?

Nombre de participants : 100

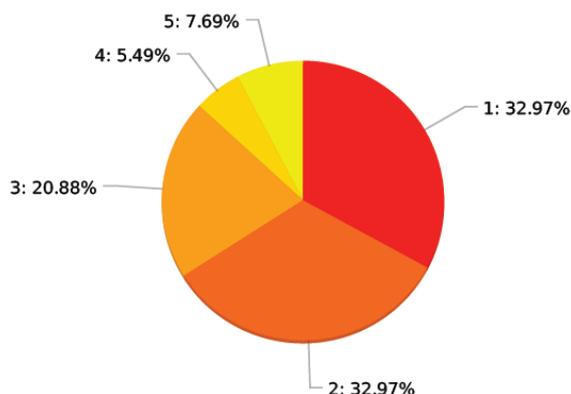
- 3 (3.0%): 1
- 8 (8.0%): 2
- 37 (37.0%): 3
- 30 (30.0%): 4
- 8 (8.0%): 5
- 14 (14.0%): + de 5



1.23. Si vous êtes président, combien d'assistants de justice et/ou de stagiaires encadrez-vous à la fois par an ?

Nombre de participants : 91

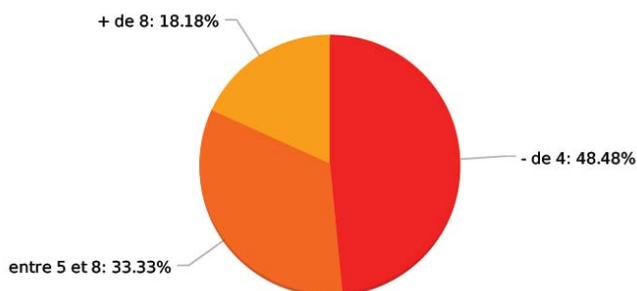
- 30 (33.0%): 1
- 30 (33.0%): 2
- 19 (20.9%): 3
- 5 (5.5%): 4
- 7 (7.7%): 5



1.24. Si vous êtes président, combien de dossiers traitez-vous par rôle ?

Nombre de participants : 99

- 48 (48.5%): - de 4
- 33 (33.3%): entre 5 et 8
- 18 (18.2%): + de 8



➤ Focus sur les rapporteurs publics

1.18. Si vous êtes rapporteur public, combien traitez-vous de dossiers par audience collégiale ?

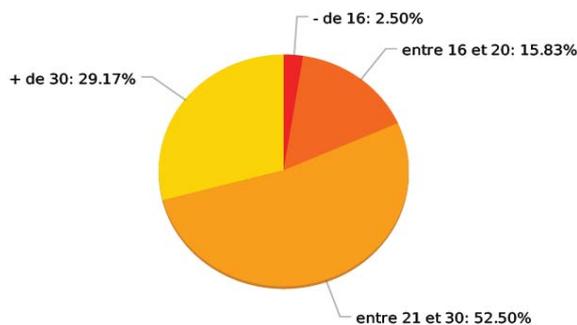
Nombre de participants : 120

3 (2.5%): - de 16

19 (15.8%): entre 16 et 20

63 (52.5%): entre 21 et 30

35 (29.2%): + de 30

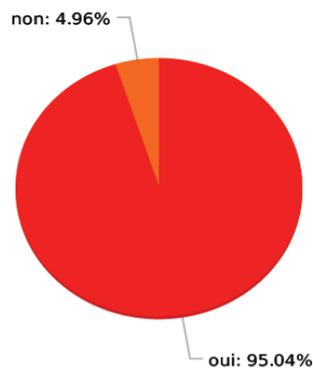


1.19. Si vous êtes rapporteur public, pratiquez-vous la dispense des conclusions ?

Nombre de participants : 121

115 (95.0%): oui

6 (5.0%): non



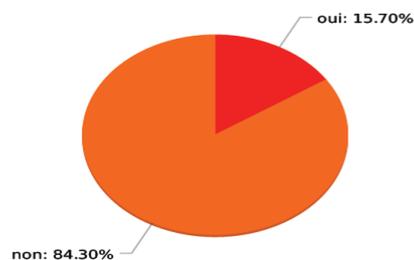
Un champ était laissé libre pour connaître la nature du gain permis par la dispense des conclusions. Il s'agit principalement d'un gain de temps selon les magistrats sondés.

1.21. Si vous êtes rapporteur public, vous arrive-t-il de rapporter ou d'être assesseur dans d'autres chambres ?

Nombre de participants : 121

19 (15.7%): oui

102 (84.3%): non



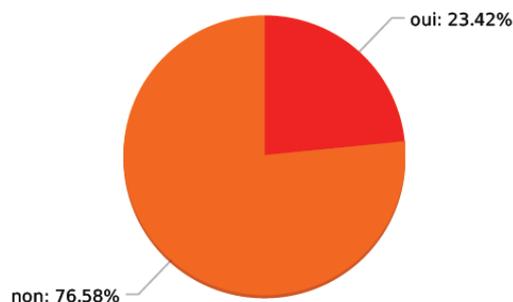
3° Impact et perception de la charge de travail :

1.26 Pensez-vous que la dématérialisation va améliorer vos conditions de travail ?

Nombre de participants : 491

115 (23.4%): oui

376 (76.6%): non



Cette question a fait l'objet d'un filtrage par grade

Parmi les conseillers, 70,3 % pensent que la dématérialisation ne va pas améliorer leurs conditions de travail

Parmi les premiers conseillers, 77,8 % pensent que la dématérialisation ne va pas améliorer leurs conditions de travail

Ce taux monte à 83,1 % parmi les P1-P4 pour redescendre à 65 % dans les grades les plus élevés

2.1. Diriez-vous que durant les cinq dernières années les conditions de travail ont évolué plutôt :

Nombre de participants : 471

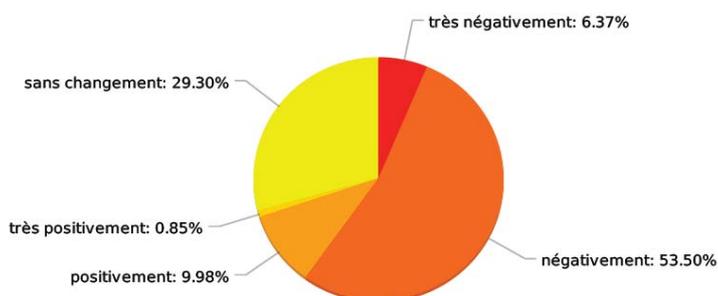
30 (6.4%): très négativement

252 (53.5%): négativement

47 (10.0%): positivement

4 (0.8%): très positivement

138 (29.3%): sans changement



Cette question a fait l'objet d'un filtrage par grade

Parmi les conseillers, 39 % pensent que les conditions de travail ont évolué négativement ou très négativement

Parmi les premiers conseillers, 61,3 % pensent que les conditions de travail ont évolué négativement ou très négativement

Ce taux monte à 74 % parmi les P1-P4 pour redescendre à 61.9 % dans les grades les plus élevés

2.2. Souffrez-vous de la charge de travail ?

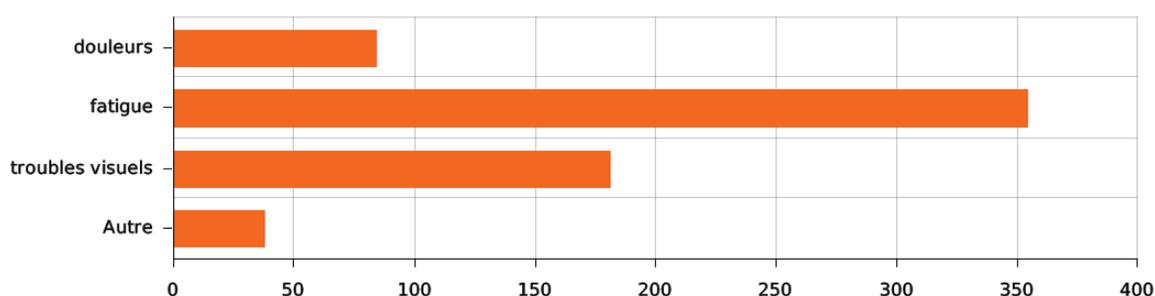
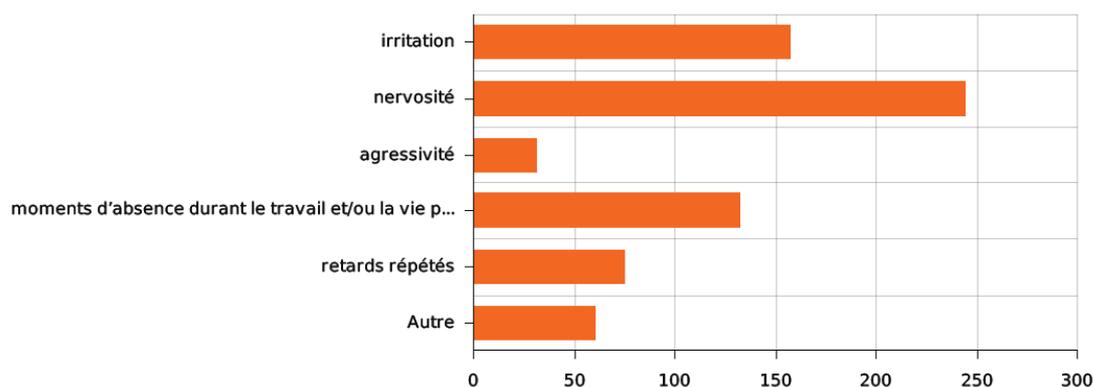
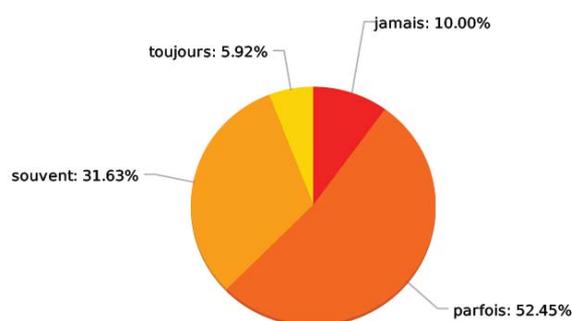
Nombre de participants : 490

49 (10.0%): jamais

257 (52.4%): parfois

155 (31.6%): souvent

29 (5.9%): toujours



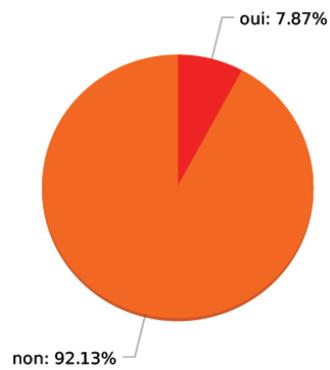
Outre les propositions qui étaient formulées dans l'enquête, un champ complémentaire était ouvert. Voici quelques-uns des « maux » les plus fréquemment énoncés : surmenage, anxiété, tensions familiales, insomnies, sensation de retard permanent, fatigue générale, lassitude, épuisement. Fatigue visuelle, troubles gastriques, psoriasis, migraine, torticolis.

2.4. Avez-vous dû arrêter le travail en raison de cette souffrance ?

Nombre de participants : 445

35 (7.9%): **oui**

410 (92.1%): **non**

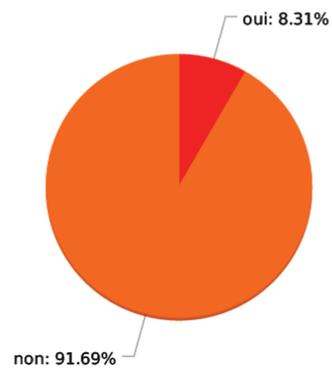


2.5. Des mesures ont-elles été prises par l'administration pour remédier à cette souffrance ?

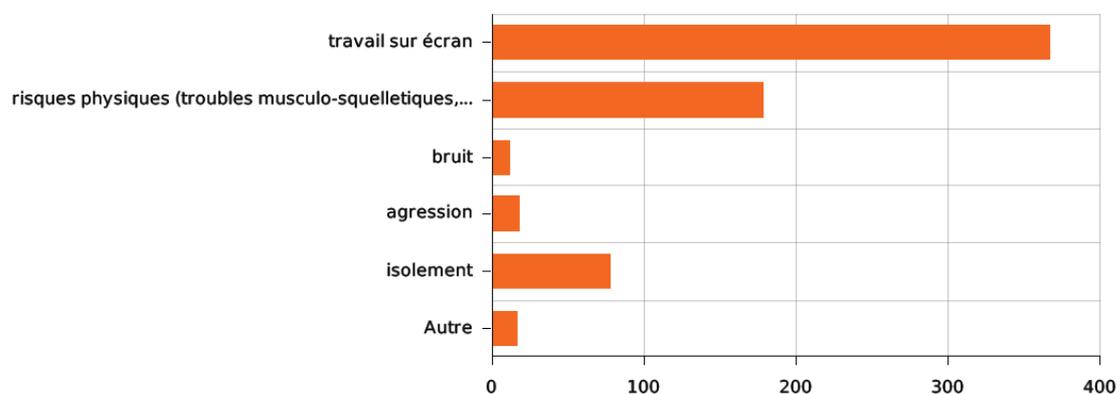
Nombre de participants : 373

31 (8.3%): **oui**

342 (91.7%): **non**



Les autres risques professionnels auxquels les magistrats sont soumis

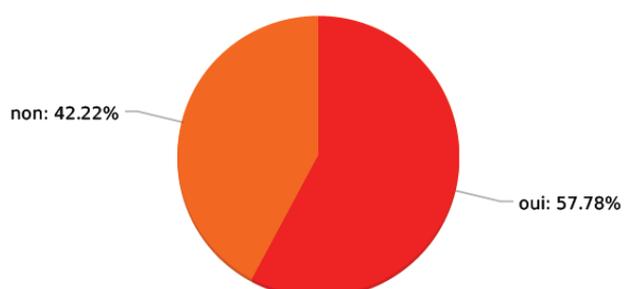


1.25. Votre charge de travail vous a-t-elle empêché de suivre une formation ?

Nombre de participants : 495

286 (57.8%): oui

209 (42.2%): non

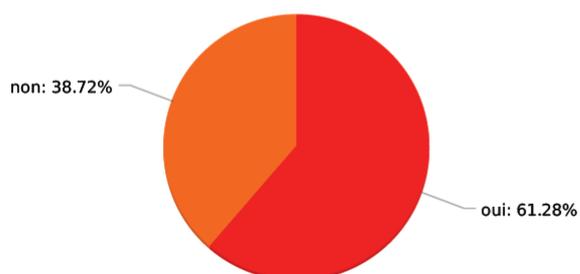


3.2. Votre charge de travail a-t-elle un impact négatif sur la qualité de votre travail ?

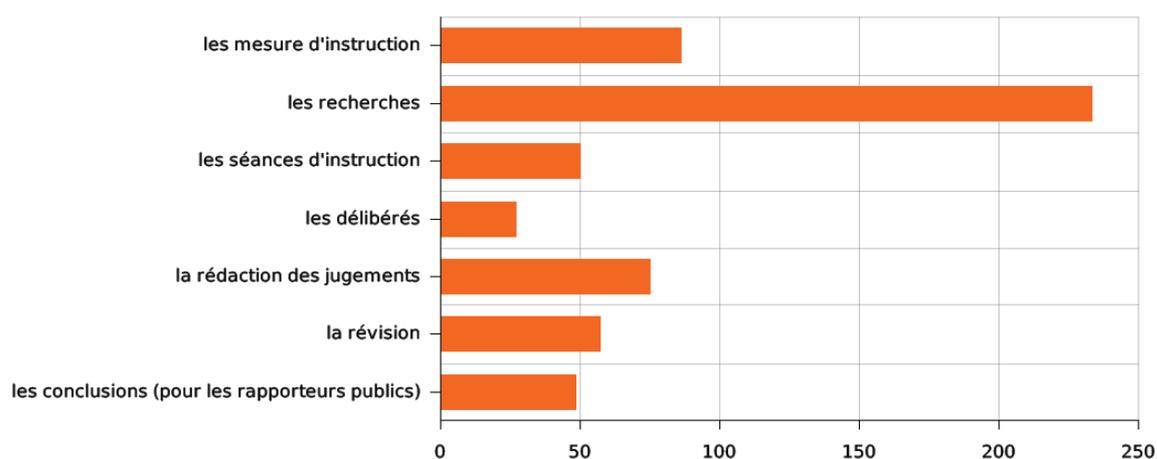
Nombre de participants : 483

296 (61.3%): oui

187 (38.7%): non



La baisse de qualité impacte

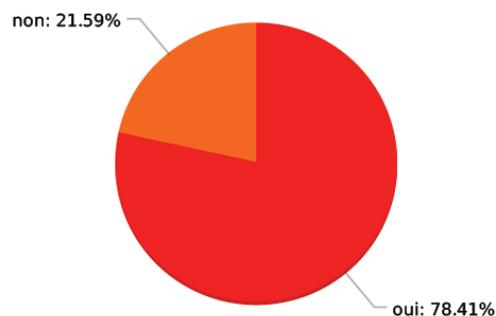


3.4. Votre charge de travail a-t-elle un impact négatif sur votre vie privée ?

Nombre de participants : 477

374 (78.4%): oui

103 (21.6%): non



➤ Les impacts concrets sur la vie privée

Nombre de participants : 395

	jamais (1)		parfois (2)		souvent (3)		en permanence (4)		Moyenne arithmétique (Ø)		Écart-type (±)			
	Σ	%	Σ	%	Σ	%	Σ	%	Ø	±	1	2	3	4
pause méridienne raccourcie	25x	7,53	115x	34,64	139x	41,87	53x	15,96	2,66	0,83	[Graphique]			
travail tard le soir	28x	7,80	135x	37,60	154x	42,90	42x	11,70	2,58	0,80	[Graphique]			
travail le week-end	16x	4,32	149x	40,27	165x	44,59	40x	10,81	2,62	0,73	[Graphique]			
travail durant les congés	51x	14,37	121x	34,08	149x	41,97	34x	9,58	2,47	0,85	[Graphique]			
travail durant les RTT	101x	39,30	53x	20,62	65x	25,29	38x	14,79	2,16	1,10	[Graphique]			
temps partiel motivé par des ...	150x	88,24	4x	2,35	9x	5,29	7x	4,12	1,25	0,74	[Graphique]			

➤ Les facteurs d'épanouissement dans le travail

3.1. Avez-vous le sentiment d'être utile dans votre travail ?

Nombre de participants : 487

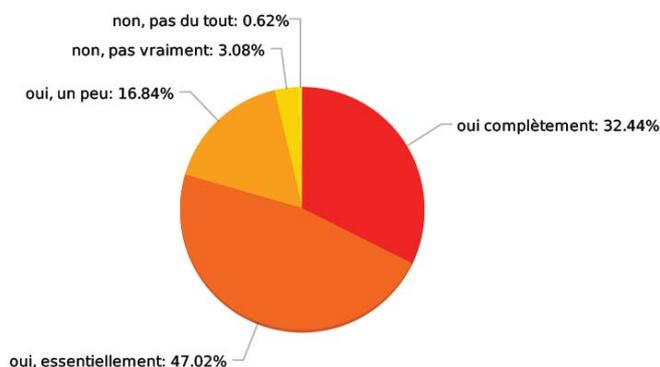
158 (32.4%): oui
complètement

229 (47.0%): oui,
essentiellement

82 (16.8%): oui, un peu

15 (3.1%): non, pas vraiment

3 (0.6%): non, pas du tout



3.8. Estimez-vous qu'au sein de votre juridiction, les relations de travail sont :

Nombre de participants : 484

44 (9.1%): excellentes

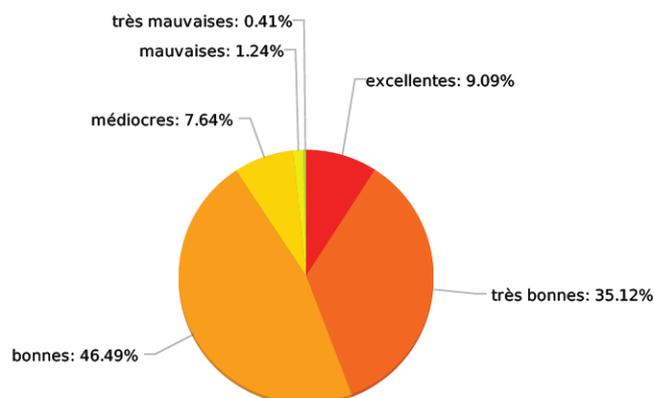
170 (35.1%): très bonnes

225 (46.5%): bonnes

37 (7.6%): médiocres

6 (1.2%): mauvaises

2 (0.4%): très mauvaises



1.1 Êtes-vous globalement satisfait(e) de vos conditions de travail ?

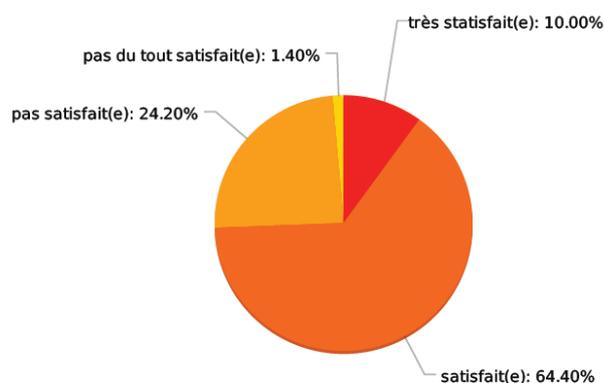
Nombre de participants : 500

50 (10.0%): très satisfait(e)

322 (64.4%): satisfait(e)

121 (24.2%): pas satisfait(e)

7 (1.4%): pas du tout
satisfait(e)



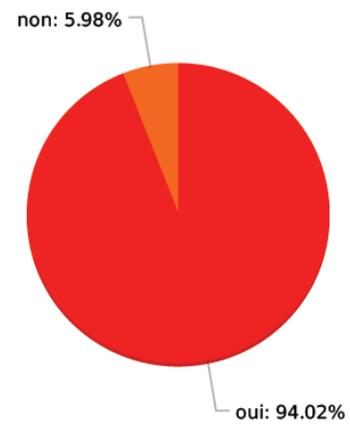
4° Sens du travail :

3.6. Avez-vous le sentiment d'exercer votre métier en toute indépendance ?

Nombre de participants : 485

456 (94.0%): oui

29 (6.0%): non

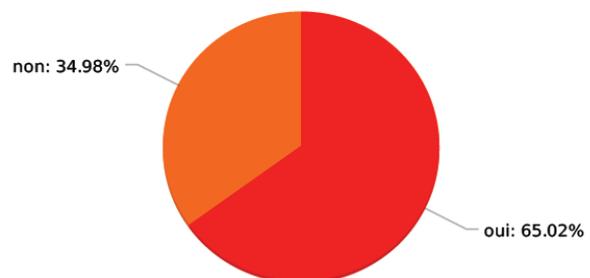


3.9. Êtes-vous satisfait du dialogue social au sein de votre juridiction (projet de juridiction, assemblées générales, etc.) ?

Nombre de participants : 466

303 (65.0%): oui

163 (35.0%): non



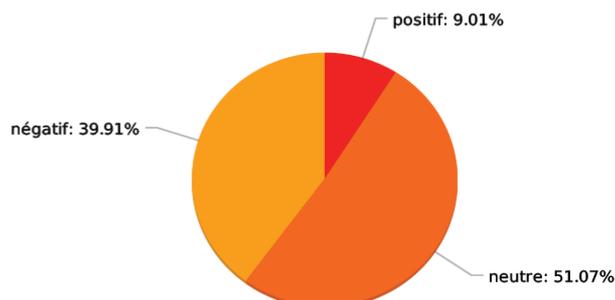
3.10. Globalement, quel impact les réformes de la juridiction administrative intervenues ces dernières années ont-elles eu sur la qualité de votre travail ?

Nombre de participants : 466

42 (9.0%): positif

238 (51.1%): neutre

186 (39.9%): négatif



Cette question a été filtrée par grade :

Chez les conseillers, 65.5 % estiment que l'impact est neutre et 31 % pensent qu'il est négatif.

Chez les premiers conseillers, 51.4 % estiment que l'impact est neutre et 38, 5 % pensent qu'il est négatif.

Chez les P1-P4, 38.2 estiment que l'impact est neutre et 52, 6% pensent qu'il est négatif.

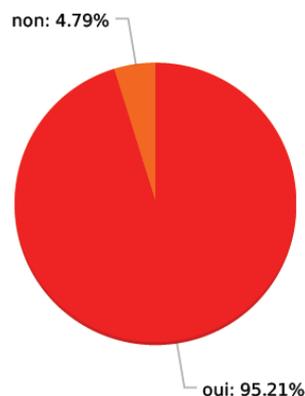
Chez les magistrats les plus gradés, 38.1 pensent que l'impact est neutre et 42.9 pensent qu'il est négatif.

4.1. Avez-vous eu, cette année, un entretien d'évaluation ?

Nombre de participants : 480

457 (95.2%): oui

23 (4.8%): non

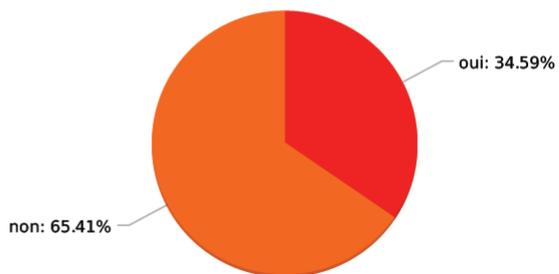


4.2. La norme a-t-elle été individualisée à cette occasion ?

Nombre de participants : 425

147 (34.6%): oui

278 (65.4%): non

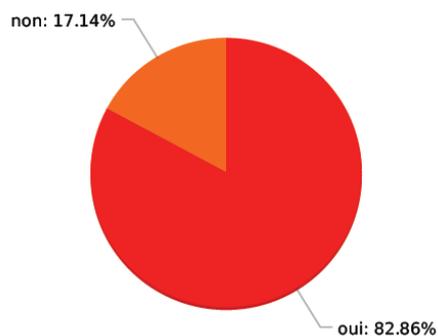


4.3. Êtes-vous satisfait(e) de la manière dont il a été préparé et mené ?

Nombre de participants : 455

377 (82.9%): oui

78 (17.1%): non

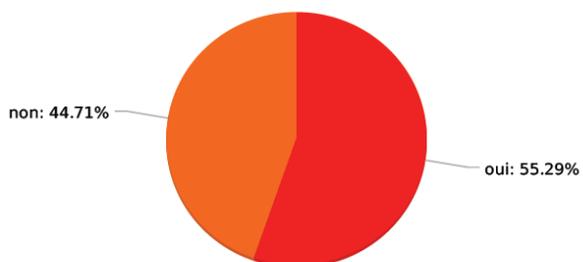


4.5. Considérez-vous que la part variable soit attribuée de manière juste ?

Nombre de participants : 425

235 (55.3%): oui

190 (44.7%): non

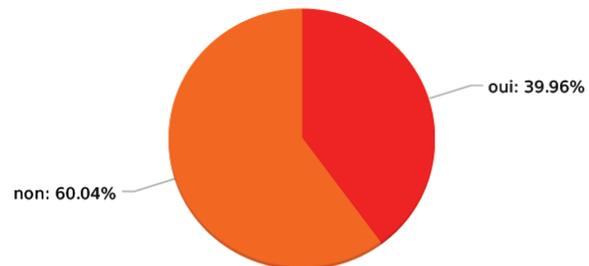


4.6. Considérez-vous que la part variable soit attribuée de manière transparente ?

Nombre de participants : 458

183 (40.0%): oui

275 (60.0%): non

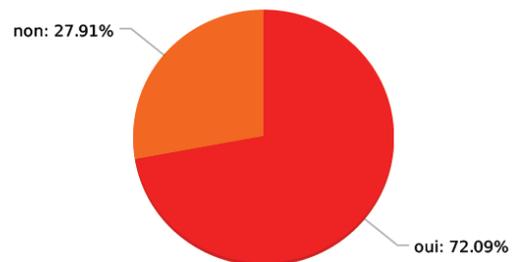


4.7. Vous en a-t-on parlé lors de votre entretien d'évaluation ?

Nombre de participants : 455

328 (72.1%): oui

127 (27.9%): non

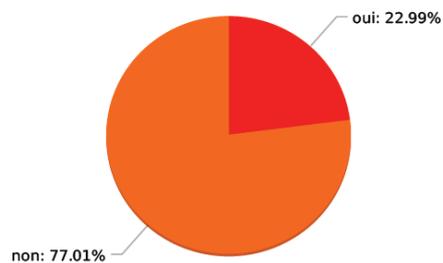


5. Avez-vous envie de changer de métier ?

Nombre de participants : 461

106 (23.0%): oui

355 (77.0%): non



A la fin de l'enquête, un champ était laissé totalement libre aux magistrats pour s'exprimer sur tous sujets de leurs choix : 102 magistrats s'y sont exprimés, quelques observations ci-après

1° **L'informatique** est le sujet qui a le plus d'occurrences : conduite du changement, fiabilité des applications informatiques, pression pour abandonner le dossier papier, risques physiques liés à l'utilisation des NTIC.

« la dématérialisation est le pire évènement arrivé depuis mon entrée en fonction car non seulement cela génère plus de travail que ne fait plus le greffe, rend le traitement des dossiers (urbanisme marchés notamment) plus difficile compte tenu de l'impossibilité de lire ds plans correctement sur écran et est source de stress avec les plantages récurrents de télé recours mais aussi d'archives et d'Ariane. »

2° Le second sujet concerne l'**augmentation croissante de la pression statistique**. Voici quelques exemples parmi une quarantaine d'occurrences

« Le secrétaire du Conseil d'Etat ne cesse de « monter la barre » des affaires/ magistrat »

« Je me pose des questions sur ma capacité à gérer mon temps de travail (qui est en général d'au moins 50h par semaine) et la frustration liée au fait de devoir bâcler certaines chose ».

« S'il est certain que nous nous devons de juger au plus vite (et au mieux...) les affaires, la pression statistique, et la suspicion permanente de notre "insuffisance" qui l'accompagne, sont assez pénibles... »

« La principale évolution négative de ces dernières années tient, selon moi, au fait que les dossiers à traiter sont de plus en plus lourds et que les obligations des magistrats en termes d'instruction et de mise en état des dossiers s'accroissent continuellement, sans que le surcroit de travail qu'impliquent ces changements ne soit pris en compte dans la norme. »

« et la CHARGE de travail, dont l'accroissement résulte principalement du durcissement des dossiers traités en collégial (disparition progressive des "petits" dossiers d'équilibre), sans modification (sauf à la hausse) de la norme et de la complexification croissante des dossiers sous l'effet du développement de certaines branches du droit (droits européen, communautaire, QPC, etc) »

« J'aime mon métier, et je n'apprécie pas un certain penchant français à se plaindre de tout, mais je constate que l'absence de mesures d'accompagnement des évolutions techniques (télérecours) a dégradé les conditions de travail. Par ailleurs, la course à la norme conduit certains présidents de chambre à redoubler d'exigences, alors que d'autres, dans la même juridiction, sont plus sages. »

3° trois remarques sont **positives** : un exemple

« Un peu d'honnêteté: nos conditions de travail sont bonnes et beaucoup nous les envient. Certes notre charge de travail est importante, mais elle va de pair avec notre statut et notre salaire. Et c'est le prix de la liberté d'organisation que nous avons. A notre niveau, je ne connais pas d'autre métier qui permette de concilier aussi bien sa vie professionnelle et personnelle/familiale. J'ai fait un détachement assez long que j'ai beaucoup apprécié, mais j'ai aussi apprécié ce que j'ai retrouvé en revenant en TA. »

4° Deux remarques concernent **la critique de l'action syndicale ou du SJA en particulier**. Certains commentaires concernent **la formulation trop binaire des questions de l'enquête**.

« C'est un métier exceptionnel menacé par la baisse des rémunérations que nos syndicats défendent sans conviction, obsédés qu'ils sont par la question du recrutement et par leur engagement politique. Ils ont la même posture que celle qu'ont eu les syndicats de l'enseignement, y compris supérieur, ces 50 dernières années. On voit le résultat! »

« La question de Télérecours n'est pas vraiment abordée. Il s'agit là d'un vrai enjeu, insuffisamment pris en compte par le SJA. Par delà les simples questions d'ordre matériel et technique sur lesquelles le CE arrive à circonscrire le débat, sont en jeu la qualité de l'analyse des dossiers et la substance du débat collégial. La perte de temps cumulée par le juge des référés, le rapporteur, le rapporteur public et le président à toutes les phases de la vie du dossier est probablement 10 fois plus importante que le temps qu'un greffier mettrait à imprimer un dossier papier. Je ne comprends pas que le SJA n'ait pas fait de la question un casus belli pour imposer au CE une solution simple : demander aux parties de produire un exemplaire papier ou mettre en place, à la charge du greffe, un dispositif d'impression automatique des écritures au fur et à mesure de leur présentation. »

5° D'autres sujets sont également abordés : le sens du travail, l'indépendance du greffe, l'absence de management, les difficultés de la mobilité, la formation, les commissions, la solitude, le dialogue social, les primes, les congés, les RTT, la relation hiérarchique entre un président de chambre et ses magistrats, la sécurité, la vétusté des locaux, le recrutement, la difficulté d'être un manager dans les juridictions.

Quelques exemples :

« De manière générale, je trouve que les magistrats ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration des différentes réformes qui ont un impact important sur nos conditions et/ou notre charge de travail (applications informatiques, réforme contentieux asile et étrangers en situation irrégulière, etc.); C'est regrettable car nous sommes en première ligne et avons, je crois, des idées pertinentes, et qui en outre iraient dans le sens de l'efficacité matérielle et financière recherchée... »

« Je souffre beaucoup du manque de reconnaissance dans le travail ; premier conseiller "chevronné", j'ai en charge les dossiers les plus lourds, ou sensibles, sans droit à l'erreur ; Après 17 années, j'attends toujours une promotion ; je ressens le besoin de souffler un peu, mais ça n'est jamais possible, la cadence est de plus en plus lourde ; Je m'inquiète sur ma capacité physique à continuer sur ce rythme pendant 15 à 20 ans encore. »